Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes

CAMBRIOLEURS MIS EN FUITE A COUPS DE REVOLVER. — Les rôdeurs de nuit recommencent leurs exploits. Cette fois, ils n'ont guère été heureux.

Vendredi matin, vers deux heures, Mme Vve Bailleu, qui demeure 133 boulevard Gambetta, entendit un bruit insolite provenant du rez-de-chaussée. Elle réveilla son frère, M. Scarcériau, qui, croyant avec raison, avoir affaire à des malandrins, s'arma de son révolver et descendit l'escalier... Qui va là ? cria-t-il. Pas de réponse. M. Scarcériau tira à ce moment plusieurs coups de révolver qui mirent en fuite les intrus.

Ils avaient pénétré dans le salon qui donne sur le boulevard après avoir fracturé les volets et brisé un carreau de vitre enduit de boue. Par bonheur, ils n'ont pas eu le temps de mettre leur projet à exécution. Ils ont seulement, en dehors des dégâts précédemment cités, brisé une table à ouvrage.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Grimaldi, commissaire de police du cinquième arrondissement.

NECROLOGIE. — M. Louis Lepan, fils du sous-inspecteur de police, vient de mourir à l'âge de 19 ans, après une cruelle maladie.

Les funérailles auront lieu, samedi matin, à huit heures et demie, en l'église Sainte-Elisabeth.

Nous adressons au sous-inspecteur Lepan et à sa famille l'expression de nos sincères sentiments de condoléances.

LES TROUBLES DE DIMANCHE. — Vendredi après-midi, a comparu devant le Tribunal correctionnel, un des manifestants de dimanche, Camille Dooghe, âgé de 25 ans, tisserand, demeurant rue du Gros-Saule, qui a été condamné pour coups et blessures à l'agent de sûreté Deschildre à un mois de prison avec sursis.

LES DETOURNEMENTS AU PALAIS DES NOUVEAUTES. — Marie Hennart, femme Deleplace, employée de magasin au « Palais des Nouveautés », arrêtée pour vols a comparu à l'audience du Tribunal correctionnel de vendredi. Le Tribunal lui a infligé 18 mois de prison avec sursis et 300 francs d'amende.

LE DEPART DE Mlle COULBAUX, DIRECTRICE DE L'INSTITUT SEVIGNE. — Comme nous l'avons déjà annoncé, Mlle Coulbaux, directrice de l'Institut Sévigné, va prendre sa retraite ; sa remplaçante est même déjà désignée. Les anciennes élèves de Mlle Coulbaux ont résolu de lui faire leurs adieux lundi soir, à six heures.

A ce propos ,on nous prie d'inviter toutes les anciennes élèves, faisant ou non partie de l'Association amicale, à se réunir à l'Institut Sévigné, lundi soir à six heures précises.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PRET DU COUCHAGE. — Dimanche 24 courant réunion du comité à onze heures précises. Ordre du jour : Fixation définitive et organisation du tirage des primes 1899-1900. MM. les membres du Comite sont priés de ne pas manquer à cette réunion.

DANS LES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — M. Dumerchez, commis principal, chef de poste de 2e classe à Roubaix, est nommé commis principal de 2e classe à Raismes.

LE JUBILE DE M. LE CHANOINE CHABE. — L'EXCURSION A LAON ET REIMS. — Voici l'horaire de l'excursion que les élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires feront en compagnie de leurs professeurs et de leurs parents, le jeudi 28 juin prochain :

ALLER. — Départ de Roubaix : 4 heures 50 matin, arrivée à Laon, 8 heures. Départ de Laon, 9 heures 45 pour Liesse. Départ de Liesse, 11 heures. Arrivée à Reims, 12 heures 35.

RETOUR. — Départ de Reims, 3 heures 40 soir. Arrivée à Roubaix, 10 heures soir.

A Laon, pendant la visite de la cathédrale, Mgr Deramecourt viendra s'entretenir quelques instants avec les Roubaisiens.

La clôture des adhésions est fixée au mardi 26 juin à midi. Les personnes qui voudraient accompagner les voyageurs et profiter des nombreux et très appréciables avantages de l'excursion, devront donner leurs noms à M. l'économe du Collège dans le délai le plus bref.

LE TRIDUUM EN L'HONNEUR DE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE. — Nous avons annoncé le triduum solennel qui aura lieu, en l'honneur de Saint-Jean-Baptiste de la Salle, les 6, 7 et 8 juillet. Voici le programme de cette fête :

Jeudi 5 juillet. — Le triduum sera annoncé le jeudi soir à 6 heures et demie par le son de toutes les cloches.

7 heures. — Salut solennel présidé par M. l'abbé Tilmant, curé de Sainte-Elisabeth, et chanté par la Sction chorale de ladite paroisse. Allocution par le R. P. Hage, prieur des Dominicains à Flavigny.

Vendredi 6 juillet. — 10 heures. — Grand'messe solennelle célébrée par M. le chanoine Evrard, curé-doyen Dame. Les chants seront exécutés par la maîtrise de ladite paroisse. Allocution par M. le chanoine Mortreux.

7 heures. — Salut solennel présidé par M. l'abbé Lesage, curé de Saint-Joseph, et chanté par la section chorale de Notre-Dame. Panégyrique par le R. P. Hage.

Samedi 7 juillet. — 10 heures. — Grand'messe solennelle célébrée par M. l'abbé Cattelin, curé du Très-Saint-Rédempteur. Allocution par M. l'abbé Delmle, curé du Sacré-Cœur.

7 heures. — Salut solennel présidé par M. l'abbé Debacker, curé de Saint-Sépulcre, et chanté par la section chorale de Saint-Martin. Panégyrique par le R. P. Hage.

Dimanche 8 juillet. — 7 heures. — Messe de communion. 10 heures. — Grand'messe solennelle célébrée par M. le chanoine Berteaux, curé-doyen de Saint-Martin. La section chorale du demi-pensionnat Saint-Louis exécutera à grand orchestre la messe de canonisation par le frère A.-d. A.

A l'issue de la grand'messe, cantate en l'honneur du Saint.

5 heures. — Vêpres et salut solennels présidés par le chanoine Berteaux et chantés par la section chorale du demi-pensionnat Saint-Louis.

Panégyrique du saint par le R. P. Hage.

LA FETE DE L'ADORATION DANS LA PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Comme nous l'avons annoncé, la fête de l'Adoration, qui coïncidera avec celle du patron de la paroisse, sera célébrée dimanche à l'église Saint-Jean-Baptiste. Jeudi et vendredi, des exercices préparatoires ont eu lieu ; le R. P. Labis, dans des sermons éloquents, a profondément impressionné l'assistance.

Aujourd'hui samedi, le clergé de la paroisse, ainsi que deux confesseurs étrangers, se tiendront à la disposition des fidèles.

Voici l'ordre des offices pour la journée de dimanche : à 6 heures, messe de communion ; à 8 heures, messe basse ; à 10 heures, grand-messe ; la société chorale, sous la direction de M. Lardinois, exécutera la messe en mi bémol, de Th. Dubois, et le « Credo » de la messe solennelle de Deslandres. Les vêpres seront chantées solennellement à 3 heures.

Le R. P. Labis, y prononcera un sermon de circonstance. La cérémonie se terminera par la procession en l'honneur du Très-Saint-Sacrement.

LA FETE DU SACRE-CŒUR a été célébrée vendredi, dans toutes les églises de Roubaix. Partout de nombreux fidèles se sont approchés avec recueillement de la Sainte Table. Des drapeaux tricolores ont été, à cete occasion, arborés à bon nombre de maisons.

TIERS-ORDRE DE SAINT FRANÇOIS. — FRATERNITE DES HOMMES. — Dimanche prochain 24 courant, auront lieu les réunions mensuelles de la Fraternité : La première aura lieu à six heures et demie du matin, la seconde aura lieu à onze heures 45 du matin.

AU CLUB HIPPIQUE DE ROUBAIX. — La liste des engagements pour le concours hippique militaire de demain est close. On assistera à la piste du Breucq, à un tournoi véritablement intéressant : tous les régiments de cavalerie de la région du Nord et de l'Est, seront représentés à Roubaix. Sans aucun doute, il y aura foule à la piste du Breucq demain, car les courses militaires ont toujours obtenu ici un grand et légitime succès. La musique municipale de Croix, prêtera son concours à la fête.

AVIS MILITAIRE. — Les jeunes gens de la classe de 1899 et les ajournés des classes de 1897 et 1898, dispensés par le conseil de revision, comme ayant un frère présent sous les drapeaux et servant en qualité d'appelé, qui désirent obtenir un sursis d'incorporation valable jusqu'au retour de ce frère, devront en faire la demande par écrit au commandant du bureau de recrutement de leur subdivision par l'intermédiaire de la gendarmerie.

Ils devront mentionner, sur cette demande, leur canton et leur numéro de tirage, ainsi que la classe, le canton, le numéro de tirage et le régiment du frère présent sous les drapeaux.

UN VOL DE TISSUS A LA GARE DU NORD. — Un ballot renfermant 30 kilos de tissus venant de Sedan et adressé à M. Pierre Debuchy, négociant, 37 rue d'Inkermann, a été volée dans la journée de jeudi sur l'un des quais de la gare du Nord où il avait été déposé. L'intéressé a déposé une plainte entre les mains de M. Léché, commissaire de police du 1er arrondissement qui a ouvert une enquête.

UN INCONNU MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE. — Des personnes qui longeaient la rue de Lannoy vendredi matin, vers onze heures et demie, virent un homme s'affaisser sur la chaussée. On s'empressa à son secours et on le transporta à l'estaminet « Au Parapluie ».

L'inconnu ne savait plus parler. M. le docteur Delecœuillerie, appelé aussitôt à lui donner des soins, constata une atteinte d'apoplexie et fit admettre le malade à l'Hôtel-Dieu. Comme il ne possédait aucun papier, l'on n'a pu établir jusqu'à présent, son identité. C'est un homme d'une cinquantaine d'années, vêtu d'un paletot de velours bleu, d'un pantalon et d'un gilet gris, d'une chemise à carreaux rouges et gris : il portai tdes souliers en cuir à lacets. On a trouvé dans l'une de ses poches une montre en nickel ainsi que quelques sous. A côté de lui se trouvait un petit sac renfermant du pain, du lard et d'autre viande.

Dans la soirée de vendredi, l'état du malheureux était fort grave.

UNE SCENE DE MENAGE RUE DES CHARPENTIERS. — La rue des Charpentiers a été mise en émoi ,vendredi matin, vers six heures, par une scène de ménage qui a failli tourner au tragique.

Pour des raisons futiles, un employé, G... s'est porté à des voies de fait sur sa belle-mère, puis il a blessé son beau-frère qui avait pris fait et cause pour cette dernière, avec un instrument contondant. Le blessé a reçu les soins de M. le docteur Delahousse. Plainte a été déposée au commissariat de police du quatrième arrondissement.

UN ECOLIER SAUVE D'UNE MORT CERTAINE. — Jeudi après-midi, vers trois heures, un écolier, Joseph Strobe, âgé de 13 ans, profitant de son jour de congé, s'amusait sur le quai de Boulogne quand, on ne sait à la suite de quelle circonstance, il tomba à l'eau.

L'enfant se serait noyé s'il n'avait été aperçu par un jeune homme, M. Pierre Barbier, maçon, âgé de 20 ans, demeurant rue Jacquart, 122, qui, sans hésiter une seconde, courut à son secours et fut assez heureux pour le retirer sain et sauf. Le jeune Joseph Strobe était sain et sauf ; il a regagné, peu après, le domicile de ses parents, rue Fulton.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Deux ouvriers du peignage de MM. Alfred Motte et Cie, ont été blessés pendant leur travail ; l'un, Alfred Despré, nettoyeur, âgé de 35 ans, demeurant au hameau de Saint-Liévin, à Wattrelos, a été blessé au pied gauche, par un engrenage. Il a été l'objet des soins de M. le docteur Leplat, qui lui a prescrit huit jours de repos. L'autre, Jules Delhaie, âgé de 37 ans, demeurant rue des Haute-Jardins, à Lannoy, s'est blessé aux reins en soulevant une bobine de laine. Huit jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Rousseau.

— L'un des ouvriers de MM. Grau et Ducoulombier, constructeurs, s'est blessé à la poitrine en soulevant un palan. M. le docteur Dubuchy, qui a examiné la blessé, Charles Uvenne, âgé de 28 ans, demeurant rue Saint-Antoine, devra subir un repos de quatre jours.

— Louis Florin, plombier, âgé de 35 ans, travaillant pour le compte de M .Paul Planquart, entrepreneur, a fait une chûte dans une tranchée, et s'est fait une contusion au genou gauche. Le blessé qui habite rue de Lille, cour Bonte, devra subir six jours de repos.

— Un soigneur de la filature de M. Etienne Motte, a été blessé au gros orteil gauche, M. le docteur Leplat qui a examiné l'ouvrier, Gustave Cilor, âgé de 36 ans, demeurant hameau du Crétinier, à Wattrelos, et lui a ordonné six jours de repos.

— Dans l'atelier de construction de MM. Meyer et Bocquillon, l'un des ouvriers, Georges Caplette, âgé de 21 ans, a été blessé à la main gauche, par un cylindre. L'ouvrier qui habite rue de la Lys, fort Wattel, devra subir trente jours de repos.

— Un tourneur en fer de l'établessemnt de Mme Vve Vandamme, constructeur, s'est blessé au coude gauche, pendant son travail. M. le docteur Isbecque qui a examiné l'ouvrier, Bernard Schuermans, âgé de 21 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, cour Lahute, lui a prescrit trois semaines de repos.

— Un homme de peine de l'atelier de construction de M. Napoléon Martin, a été blessé au pied droit par des débris de ferraille. Le blessé, Henri Rapaille, âgé de 19 ans, demeurant rue de la Basse-Masure, devra subir un repos de vingt jours prescrits par M. le docteur Lepers.

— Un employé de M. Laval, entrepreneur, a fait une chûte, en mêtrant une construction, rue du Nouveau-Monde, et s'est contusionné les jambes. Le blessé, G. Bernard, âgé de 30 ans, demeurant rue de l'Ommelet, devra subir quinze jours de repos, ordonné par M. le docteur Harlet.

— Un apprêteur de l'établissement de MM. Motte et Bourgeois, s'est foulé le pied droit, en tombant, M. le docteur Bernard, qui a examiné l'ouvrier, Edouard Vandenbuck, âgé de 30 ans, demeurant rue Jeanne d'Arc, à Croix, lui a ordonné dix jours de repos.

— Alphonse Lenknechs ,âgé de 16 ans, occupé chez MM. Motte, Delescluse frères et Cie, teinturiers-apprêteur, a eu le gros orteil du pied gauche écrasé par la chûte d'un chariot. M. le docteur Dubar, a examiné l'ouvrier qui habite au Ballon, et lui prescrit huit jours de repos.

— Florentin Lambert, âgé de 15 ans, demeurant rue de la Rondelle, travaillant pour le compte de M. Browaeys-Degeyter, teinturier-apprêteur, s'est foulé le pied gauche en tombant. Il devra subir dix jours de repos ordonnés par M. le docteur Labbe.

DEUX MENAGERES

— Mon petit budget est bien augmenté depuis la hausse du charbon !

— Pas moi ! Je fais toute ma cuisine au gaz. Adressez-vous à la compagnie du gaz, elle vous fournira gratuitement les appareils. 69718

BEURRE EXTRA FIN de la laiterie d'Oostcamp, 3 fr. 40 le kilo ; beurre salé 3 fr. 70352

AVANT D'ACHETER **valises, sacs et trousses de voyage**, visitez la **Maison MASUREL-DELEBOIS**, 15, rue du Vieil-Abreuvoir, à Roubaix. Maison vendant dans de très bonnes conditions. Le magasin est fermé le dimanche à 1 heure. 65115

Les Accumulateurs « Hercule » sont les plus robustes, les plus légers, les meilleurs marché : ils sont GARANTIS 10 ANS.

Pour renseignements et prix, s'adresser à M. Paul Delannoy, 20, rue de Roubaix, Lille. 50280—44825

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — On trouvera plus loin, le compte-rendu de la réunion du Conseil municipal qui a eu lieu vendredi soir.

FILOUTERIE D'AUBERGE. — Plainte a été déposée par Marie Vandècastel, 23 ans, femme Ghysbinck, cabaretière, contre un logeur, Désiré Descamp, natif de Bruges, lequel est parti sans payer les 52 francs qu'il devait pour sa pension depuis le 25 avril. Cet individu, croit-on, s'est retiré à Wattrelos ou à Roubaix.

LA DUCASSE AU QUARTIER SAINT-PIERRE. — A l'occasion de la ducasse du quartier Saint-Pierre, la permission générale est accordée à tous les estaminets pendant les nuits de dimanche et lundi.

WASQUEHAL

VOL DE LAPINS. — Une nichée de lapins a été dérobée chez M. Camille Depoorter, au Bourg, chemin Dutoit, maison Vve Liénard, dans la nuit de jeudi à vendredi. La police locale a été informée. Le vol est estimé à 10 francs.

LANNOY

LA FETE DU SACRE-CŒUR. — Sur l'invitation de M. le chanoine Destembes, doyen, beaucoup d'habitants ont arboré le drapeau national ou des oriflammes en l'honneur de la fête du Sacré-Cœur.

FLERS-BOURG

UN POULAILLER DEVALISE. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un malfaiteur demeuré inconnu a dévalisé le poulailler de M. Villoqueaux, menuisier à Flers, route de Lannoy, et s'est emparé d'un coq et de 4 poules. Toutefois, deux de ces animaux qui avaient été abandonnés par le voleur au moment où il escaladait une palissade, ont été retrouvés le matin dans le jardin attenant à la maison. Le garde-champêtre a ouvert une enquête.

ANNAPPES

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal d'Annappes se réunira le lundi 25 juin, au lieu ordinaire de ses séances, pour délibérer sur les affaires suivantes : Examen des comptes du receveur municipal et du Maire pour l'année 1899. Etablissement du budget additionnel de l'année 1900 et du budget primitif de l'année 1901. Vote de crédits pour divers travaux communaux : à la mairie, à l'église, aqueducs et pavés de la voie Ordouille. Approbation des comptes et budget du bureau de bienfaisance. Avis du Conseil pour les jeunes gens sur la liste de la taxe militaire. Nomination de deux membres du bureau debienfaisance. Nomination de la commission scolaire.

BAISIEUX

FUNERAILLES. — Vendredi matin à dix heures ont eu lieu au Grand-Baisieux les funérailles de M. Staes Hilaire, ancien médecin à Lille, et ancien conseiller municipal de la commune, décédé à l'âge de 80 ans. Le cercueil était porté par quatre conseillers municipaux. Parmi les membres de la famille qui conduisaient le deuil se trouvaient MM. Lenormand-Staes, Président du Tribunal à Vervins, et Staes, docteur à Camphin. Suivaient plusieurs conseillers municipaux les communes de Baisieux et de Camphin, parmi lesquels M. Deffontaines, maire ; une délégation des douaniers de Baisieux-Route avec le lieutenant M. Leroy etc. L'inhumation a été faite au cimetière communal.

TRESSIN

UNE FETE PATRIOTIQUE. — Le dimanche 1er juillet, aura lieu la bénédiction du drapeau de la société des anciens militaires de Tressin. A cette occasion, plusieurs sociétés musicales et d'anciens soldats ont été sollicitées et ont promis de rehausser de leur concours la fête projetée.

La bénédiction aura lieu, vers trois heures, en l'église de Tressin. Aussitôt après, les sociétés présentes se rendront en cortège au siège de la société, où les vins d'honneur leur seront offerts. Plusieurs discours patriotiques seront prononcés. Si le temps se met de la partie, jamais Tressin n'aura vu pareille fête. Les habitants rivaliseront de zèle pour apporter à la décoration de leurs maisons tout le goût nécessaire.

ENTERREMENTS DU SAMEDI 23 JUIN. — Mademoiselle Marthe Costenoble, quatre heures, église Sainte-Elisabeth. — Madame veuve Aquila Corriaux, née Eugénie Dewasse, huit heures et demie, église Saint-Martin.

Communications

CLUB MODERNE. — La Commission du Club Moderne prie tous les membres de la section chorale d'assister à la répétition qui aura lieu samedi 23, à huit heures et demie, en vue du grand concert de Renaix. Les membres de la section dramatique sont priés de se trouver dimanche 24, à dix heures, pour la répétition des nouvelles comédies.

CHAPELLE DES CARMELITES. — Dimanche, 24 juin, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. Messe basse à sept heures. Messe chantée à huit heures. Le soir, à cinq heures, au salut, réunion des Associés de l'Archiconfrérie réparatrice des blasphèmes et de la violation du saint jour du dimanche. Sermon et amende honorable. Indulgence plénière pour les associés aux conditions ordinaires.

L'ORPHON DES RIGOLOS, établi, 52, rue de Rome, fêtera, le samedi 23 juin, son deuxième anniversaire de fondation. A cet effet, un souper intime est offert par la société. Les sociétaires sont priés d'être au local à neuf heures. Dimanche, 24 juin, la société visitera une partie de ses membres honoraires; départ du local à deux heures. Aucune excuse ne sera valable. 1 fr. d'amende à tout absent. Insignes de rigueur. — La Commission.

CROIX. — Musique Municipale. — Les sociétaires sont priés de vouloir bien se rendre au siège de la société, en petite tenue et munis de leur petit pupitre, dimanche prochain, 24, à une heure trois quarts très précise, pour la fête du Club hippique. L'amende sera appliquée.

LES EXCURSIONS
de la Société de Géographie de Lille

Les Excursions de la Société de Géographie de Lille. — Excursion à Bavay-Caillou qui Bique, Dimanche 8 juillet 1900, directeurs MM. Palliez-Colin et Decramer. Départ de Lille à 6 heures 45. Rendez-vous salle d'attente des premières à 6 h. 30. Arrivée à Bavay à 10 h. 56. Diner à midi à l'hôtel des Messageries. A 1 h. 1/4, départ en voiture pour le Caillou qui Bique. Retour à Bavay vers 5 h. 1/2. A 6 h. souper à Bavay, hôtel des Messageries. Départ de Bavay à 7 h. 56. Arrivée à Lille à 10 h. 30. Prix de l'excursion 16 francs.

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale; à la librairie Wattecuw, 39, rue Saint-Jacques.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Vendredi matin ,à 11 heures, M. Lecomte, Ier adjoint, remplaçant M. Dron, empêché, a installé dans leurs fonctions, MM. Maurice Cordier et Désiré Six, délégués au Bureau de Bienfaisance par le conseil municipal dans sa séance du 8 juin dernier. Après cette installation, à laquelle assistaient tous les administrateurs du Bureau de Bienfaisance, il a été procédé à l'élection du Bureau. Ont été élus à l'unanimité des votants : MM. Maurice Cordier, vice-président ; Jean Philyppe, ordonnateur titulaire ; Eugène Desseaux, ordonnateur suppléant.

REUNION DE LA COMMISSION DES FETES. — La commission municipale des fêtes s'est réunie, vendredi soir, à six heures à l'Hôtel-de-Ville. Comme dans les précédentes réunions elle s'est occupée des préparatifs de la fête nationale du 14 juillet prochain.

AVIS MILITAIRE. — Les jeunes soldats de la classe de 1899 et les ajournés des classes de 1897 et 1898, dispensés par le Conseil de révision comme ayant un frère présent sous les drapeaux et servant en qualité d'appelé, qui désirent obtenir un sursis d'incorporation valable jusqu'au retour de ce frère, devront en faire la demande par écrit au Commandant du bureau de recrutement de leur subdivision par l'intermédiaire de la Gendarmerie. Ils devront mentionner sur cette demande leur canton et leur numéro de tirage ainsi que la classe, le canton, le numéro de tirage et le régiment du frère présent sous les drapeaux.

LE CONCOURS DE CHANT DE LA FETE DU 14 JUILLET. — Nous recevons la communication suivante :

« La commission du concours de chant et de déclamation a décidé de prolonger jusqu'au samedi 30 juin, à six heures du soir, le dernier délai d'inscription. A titre exceptionnel, un membre de la commission se tiendra à la mairie le dimanche 24 courant, de 9 h. à midi, à la disposition de ceux qui ne peuvent se faire inscrire en semaine. Dans le but de pouvoir distribuer au plus grand nombre de concurrents possible les prix dont elle dispose, la commission du concours de chant et de déclamation maintient sa décision de n'accepter d'inscription que pour une seule catégorie, soit déclamation section dramatique, soit déclamation section comique, soit partie lyrique ou comique d'une division de chant. Exception est faite pour le concours de duos (section unique lyrique), auquel pourront évidemment prendre part les concurrents d'une catégorie quelconque, même de déclamation. »

LA FETE DU SACRE-CŒUR. — Dans la journée de vendredi les établissements religieux e tun certain nombre de maisons particulières étaient pavoisées à l'occasion de la solennité de la fête du Sacré-Cœur. Il en a été de même dans quelques communes des cantons, notamment à Halluin, à Bousbecque et à Linselles.

UNE DOUBLE ARRESTATION POUR FRAUDE AU RISQUONS-TOUT. — Vendredi matin les douaniers de service au Risquons-Tout, ont arrêté deux hommes : Cyrille Bauvens âgé de 27 ans, peigneur, né à Lauwe (Belgique) et Achille Vanneste âgé de 17 ans, rattacheur, né à Tourcoing. Ils portaient ensemble 5 kilos de café vert de provenance étrangère et d'une valeur de 15 francs. Bauvens et Vanneste ont été écroués à la gendarmerie en attendant d'être conduits à Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature de MM. Legrand et Cie, un conducteur de batteurs, Henri Vandamme âgé de 18 ans, demeurant à Halluin, a été blessé à l'index gauche par le volant d'un batteur, il en est résulté une plaie par écrasement dont la guérison nécessitera un repos de vingt jours. M. le docteur Bernard a soigné le blessé.

— Félix Dumont, âgé de 47 ans, maçon chez M. Bourgois, travaillant à la ferme Delberghe ,rue Colbert, a été blessé au pied par la chute d'un pavé. M. le docteur Catteau, qui lui a donné des soins, a constaté de violentes contusions et ordonné un repos d'une quinzaine de jours.

— Une soigneuse du peignage Binet, Rosalie Strobbe, âgée de 39 ans, demeurant à Wattrelos ,a eu la première phalange de l'index gauche coupée dans une peigneuse. M. le docteur Leduc a déclaré que la guérison de cette blessure demandait un mois au moins.

LES AMATEURS DE ROSES. — Depuis quelque temps, M. Brunin, horticulteur rue Vinoc-Chocquel constatait qu'on pénétrait dans sa propriété pour voler des roses. Une surveillance fut établie et on surprit plusieurs gamins. C'est ainsi que la police a dressé contravention à treize de ces maraudeurs.

LES MARAUDEURS. — La police a mis en état d'arrestation, Ernest Rousse, âgé de 18 ans, terrassier, demeurant rue de Gand, et Henri Coussement, âgé de 17 ans, peigneur, demeurant rue de l'Ermitage, inculpés de tentative de vol de volailles au Pont-de-Neuville. Les deux jeunes gens sont également soupçonnés d'être les auteurs de plusieurs autres vols de volailles, commis dans ce quartier ces temps derniers.

Ils ont été écroués au dépôt, en attendant leur transfert à Lille.

ARRESTATION D'UN RECELEUR. — On dit avec raison, que s'il n'y avait pas de recéleur, il n'y aurait pas de voleurs ; aussi comprend-on qu'on agisse de rigueur contre ceux qui encouragent et facilitent le vol.

Un marchand de chiffons, Gustave Deschacht, âgé de 28 ans, demeurant rue de Roubaix, a été arrêté vendredi après-midi, pour complicité de vol par récel. Deschacht est inculpé d'avoir reçu de quatre voleurs avec mission de vendre, une certaine quantité de plomb. Interrogé, le récéleur a déclaré ne connaître qu'un seul des hommes, qui serait un nommé Vandenbrouck, demeurant à la Croix-Rouge. On suppose que le plomb provient du vol commis dans la briqueterie de M. Masquilier à la Croix-Rouge.

UNE AFFAIRE DE MŒURS. — Un procès-verbal a été rédigé à la charge d'un terrassier, Henri Desrumaux, dit le « Cras », âgé de 18 ans, demeurant à Neuville. Cet homme est inculpé d'attentat aux mœurs sur une fillette de huit ans, Irma V..., écolière, demeurant rue Colbert.

MOUVAUX

A L'EGLISE SAINT-FRANÇOIS. — La seconde procession de la Fête-Dieu sortira dimanche prochain à 4 heures de l'après-midi. Elle parcourra les principales rues du quartier des Francs. Au retour, les différents groupes du cortège se masseront sur le terre-plein de l'église et la bénédiction du Saint-Sacrement sera donnée.

MARCQ-EN-BARŒUL

JUBILE SACERDOTAL DE M. L'ABBE DIEU SUPERIEUR DU COLLEGE. — M. l'abbé Dieu, le distingué supérieur du Collège célèbrera, le mercredi 4 juillet prochain, son jubilé de25 ans de prêtrise.

Des fêtes vont être organisées enl'honeur de M. l'abbé Dieu.

Nous y reviendrons sous peu.

REUNION DE COMMISSION. — La Commission municipale des Finances se réunira samedi à trois heures, pour terminer l'étude du budget de la commune.

HALLUIN

LA FRAUDE. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures, le brigadier de douanes Bailleul et le préposé Verhelle, de la brigade de Bousbecque, de service au rivage Dalle virent trois individus, qui, montés sur une barquette, traversaient la Lys. Devinant qu'ils avaient affaire à des fraudeurs, les douaniers se dissimulèrent. Les trois hommes après avoir atterri, amarrèrent leur embarcation et en retirèrent plusieurs ballots assez volumineux.

C'est alors que les douaniers se montrèrent ; mais les fraudeurs se voyant surpris, abandonnèrent leur contrebande, se jetèrent à l'eau, et regagnèrent la frontière belge.

Les ballots abandonnés contenaient 75 kilos de tabac de Moravie, d'une valeur d'environ 800 francs.

Communications

LA SOCIETE DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS tiendra une réunion trimestrielle le dimanche 24 juin, à 6 heures très précises du soir, au siège de la Société, café de la Presse, rue Desurmont.

Ordre du jour : Cotisations ; Sortie du 14 juillet ; Nomination d'un membre de la commission ; Communications diverses. Présence urgente.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont, 8
Portraits communion 5 fr. 50 la douzaine.

LILLE

UNE CHUTE GRAVE. — Vendredi matin, vers sept heures, Mme Joséphine Leignel, femme Martin, 56 ans, ménagère, rue Saint-Sauveur, 82, était montée sur une petite plate-forme située dans la cour de

---

FEUILLETON DU 24 JUIN. — No 69

LA FÉE DU GUILDO

par Pierre SALES

DEUXIÈME PARTIE

III

JEUNES MARIÉS

Pendant un mois, elle fut d'autant plus tranquille, que son esprit était à peu près absorbé par son frère, qu'elle le dirigeait pour ses achats, ses cadeaux, comme lui-même l'avait fait pour elle. Elle dut aller passer quelques jours à Paris, recevoir deux fois M. et Mlle Champagney à la Frochais, et ceci principalement lui donna une grande occupation parce qu'il fallut acheter en toute hâte du linge, des services de table, de la cristallerie, les meubles indispensables. La restauration complète de la vieille demeure ne se ferait que plus tard.

Le temps qui la séparait du mariage d'Arnold s'écoula donc très vite pour elle, avec de nombreuses journées de gaieté, de bonheur parfait.

Raymond s'épanouissait, il croyait la crise absolument passée. Et il l'aimait sincèrement, il était sincèrement heureux ; il s'habituait à son bonheur comme s'il en avait joui de plein droit.

Et, lorsqu'ils arrivèrent au Havre pour le jour de la cérémonie, tous les deux étaient charmants, joyeux et ils n'eurent qu'à paraître dans les salons de M. Champagney pour faire la conquête de ses parents et de ses amis.

A l'église, ils excitèrent autant de curiosité que les jeunes mariés.

On se bouscula tout autant pour les voir de près, pour les toucher presque, que pour admirer les toilettes extraordinairement riches de la nouvelle vicomtesse de Preuilly et l'élégante et triomphale allure du vicomte qui contrastait si bien avec la tenue froide, correcte, comme désintéressée, de Claude.

Le frère de Berthe n'avait modifié en rien son attitude depuis le début.

Il acceptait ce mariage sans aucun enthousiasme, mais avait jugé inutile de manifester son mécontentement ; seulement, il n'avait pas accompagné son père et sa sœur les deux fois où ils étaient allés à la Frochais, malgré la cuisante envie qu'il en avait.

La direction de la maison de son père était toujours un prétexte suffisant pour le retenir au Havre.

— Ils s'entendent si bien ! se disait-il avec son ironie qui devenait de plus en plus hautaine ; à quoi bon faire le trouble-fête ?

Et il avait eu un moment de douce gaieté lorsqu'il avait entendu la lecture du contrat, dans lequel il avait reconnu toutes les finesses de son père, qui constituait une situation magnifique à Berthe, mais sans lui donner le moindre capital, contrat qui, cependant, était tout à l'avantage de la femme, extrêmement compliqué, retors.

Cela, c'était la punition d'Arnold.

— Tant pis pour lui ! songeait Claude ; il l'a vraiment mérité. Quant à moi, je n'ai plus rien à dire ; on ne m'a pas consulté.

Il se dégageait d'eux comme ils s'étaient dégagés de lui ; mais il attendait, avec une impatience fiévreuse, cette journée du mariage qui le mettrait face à face, pendant de longues heures, avec cinq personnes qui avaient connu sûrement sa mystérieuse « fée du Guildo », qui, peut-être, savaient même où elle se trouvait en ce moment.

Il espérait fermement que cette journée ne s'écoulerait pas sans qu'au moins un voile de mystère eût été soulevé.

Et il ne pensait plus qu'à cela, tandis qu'il accomplissait sa besogne de garçon d'honneur ; et, chaque fois que cela le ramenait près des Preuilly ou des Kermeric, il les dévisageait avec acuité.

Or, au moment où, à la sortie de l'église, il faisait avancer la voiture destinée à Raymond et à Emilienne, un cri d'angoisse retentit derrière lui.

Il se retourna et vit la jeune baronne de Kermeric toute pâle, raidie, qui, d'un geste tremblant, désignait une femme du peuple qui s'était avancée pour mieux la voir, une simple curieuse ; et Emilienne murmurait, d'une voix étranglée :

— Oh ! Raymond... Chassez-là... cette Naïc qui ose dire... qui ose dire... Chassez-là donc !

La curieuse, abasourdie, rentra dans la foule ; et Claude s'élança vers Emilienne :

— Qu'avez-vous, madame ?

Elle se passa les mains sur les yeux et balbutia :

— Quoi... Rien... Je ne sais plus...

Et son regard restait très fixe, hagard.

Mais déjà Raymond l'entraînait, la faisait monter en voiture et, assez embarrassé, prononçait à l'oreille de Claude :

— Ce n'est rien... un souvenir assez pénible de notre mariage à nous... une sorte d'hallucination. Mais ce n'est rien...

— Ah ! fit Claude, très froid.

Et cependant son cœur bouillonnait ; il se sentait sur la piste.

Après le départ de la voiture d'Emilienne, il demeura quelques instants tout tremblant ; mais il se domina et accomplit assez tranquillement sa mission jusqu'au bout.

Quand il arriva chez son père, avec la dernière voiture, il trouva les invités un peu en désarroi : ni le marié, ni Berthe n'étaient dans les salons, et M. Champagney expliquait qu'une femme du peuple avait fait peur à la baronne de Kermeric et que, en ce moment, la jeune femme était en proie à une violente crise nerveuse ; et Berthe, qui l'aimait déjà beaucoup, ne voulait pas la quitter tant qu'elle n'aurait pas repris son calme.

Claude était le seul à avoir entendu les quelques mots échappés à Raymond dans son trouble ; le mari d'Emilienne avait donné cette explication beaucoup plus vague de « la femme du peuple qui avait fait peur... »

Mais bientôt Berthe et Arnold parurent, le visage très rassuré, presque rieur, et affirmèrent que ce n'était rien, une simple indisposition...

Puis la nouvelle mariée parla à l'oreille de vénérables dames qui répétèrent à leurs amies ce qu'elles venaient d'entendre ; et au bout d'un quart d'heure tout le monde savait que la baronne de Kermeric « avait la taille un peu serrée ».

Le comte était au premier étage, aidant Raymond à soigner sa femme qui commençait à leur sourire à leur demander pardon de l'ennui qu'elle venait de leur causer ; mais elle avait encore des spasmes, tout un raidissements de son corps, et de vrais éclairs jaillissaient de ses yeux, tandis que sa voix saccadée murmurait :

— Je me suis imaginée, tout-à-coup, être sous le porche de Notre-Dame-du-Guildo et voir cette Naïc osant dire... osant dire... oh !...

Elle n'allait pas plus loin et elle souffrit surtout de voir combien son mari était encore troublé.

Enfin, comme les spasmes se faisaient plus rares, M. de Preuilly se retira :

— Je vous laisse, mes enfants !

— Pauvre fille ! murmura-t-il avec une grande mélancolie. Ma pauvre Emilienne !

Il se demandait si la tête de la jeune femme résisterait à tant de secousses.

Il aperçut alors Claude Champagney qui venait, avec un double intérêt, s'informer de la santé de Mme de Kermeric.

Cela va beaucoup mieux, beaucoup mieux, dit le comte ; mais voulez-vous me permettre, cher monsieur, de ne pas redescendre encore dans les salons ? Il avait besoin d'un long moment pour dominer son émotion.

Claude le conduisit dans sa chambre à lui.

— Ici, vous pourrez vous remettre tout à votre aise, Monsieur.

M. de Preuilly lui demanda un verre d'eau fraîche. Et, quand il eut bu quelques gorgées, il fit tout naturellement à Claude la confidence de ce que le jeune homme désirait si ardemment savoir :

— Ma fille a eu une allucination... Un souvenir, un triste souvenir de son mariage... Une folle...

Il commença ainsi ; et puis, il dit tout ce qu'il connaissait, ce qu'il croyait si fermement la vérité.

Naïc aimait un matelot nommé Anselme Tréburnec et, malgré cela, allant habiter Paris où elle avait eu un enfant ; puis le désespoir de la malheureuse lorsqu'elle avait appris la mort de ce Treburnec, sa tentative presque certaine de suicide...

— Dans un accès de folie... expliquait-il avec une entière bonne foi ; et nous nous imaginions qu'elle dormait au fond de la mer, quand le matin du mariage de ma fille, nous l'avons vue reparaître, racontant des absurdités, se mettant au travers du cortège... Qu'était-elle devenue depuis sa première disparition ? Qu'était-elle devenue depuis qu'elle est repartie en nous enlevant son enfant que nous avions presque adopté ?... S'est-elle tuée, cette fois, pour de bon ? Voilà, mon cher monsieur, la cause de l'ennui que vous donne ma fille... Comme cette malheureuse lui était très attachée... Enfin, nous n'en parlons jamais; nous écartons le plus possible ce souvenir... Et je vous prie de ne jamais faire d'allusion à ceci devant aucun de mes enfants... N'ayez pas l'air le moins du monde, surpris, curieux, lorsque vous reverrez Mme de Kermeric... Il y a des choses qu'on ne saurait oublier C'est moi qui ai inventé tou tde suite cette histoire du corset trop serré pour que personne ne pose de question embarrassante à ma fille...

— Soyez tranquille, monsieur,

Pour prononcer ces trois mots, Claude dut faire un effort surhumain.

Pendant tout le récit du comte, il eût été incapable de dire une parole. A la joie qu'il avait d'abord éprouvée de savoir quelque chose de son inconnue, d'apprendre enfin son nom, avait bien vite succédé une douleur affreuse.

Naïc était donc une aventurière quelconque ? Malgré la foi jurée à un fiancé, elle s'était perdue à Paris ?... Elle avait eu un enfant !...

Claude le conduisit au rez-de-chaussée, mais lui, n'eut pas encore la force de se remêler à la fête.

Il était cruellement frappé.

Sa mystérieuse idole était indigne de lui !...

— Oh ! mais j'aimerais mieux apprendre alors qu'elle est morte ! Mon mal serait fini...

Il secoua la tête :

— Non, elle n'est pas morte !

Il le sentait sûrement. Alors, que ferait-il s'il la retrouvait un jour ?

La mépriserait-il ?... Il avait cru deviner tant de bonté, de chaste pureté chez elle !

— Et pourtant, cet enfant !

C'était certainement l'existence de cet enfant qui lui était la chose la plus odieuse, la preuve qu'il s'était bercé de la plus absurde illusion, qu'il s'était laissé prendre à une aventure aussi ridicule que romanesque.

(A suivre.) PIERRE SALES.